

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTEMENTS: Annonces: la ligne... 20 c.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal...

ROUBAIX, le 8 Février 1880

DÉPÊCHES DE LA NUIT

DEMISSION DU MINISTRE DE LA MARINE Paris, 7 février, 6 h. 30, soir.

DERNIERE HEURE

L'OFFICIEL Paris, 7 février.

Le Journal officiel d'aujourd'hui publie les nominations dans la magistrature...

COLEBE SAUTE Le Ministre dit qu'il est probable que le colonel Destroys...

PIQUET MILITAIRE Discrètement, il ne sera plus commandé de piquet...

La France et l'Allemagne On nous écrit de Paris, 7 février:

Tous les renseignements qui arrivent à Paris sont en ce qui concerne l'administration...

La fonderie de canons de Spanda est jour et nuit en activité.

Les journaux autrichiens, dont le langage a une importance particulière...

Le même correspondant nous renseigne sur les instructions emportées par M. de Saint-Vallier.

M. de Saint-Vallier quittera Paris par le rapide de demain soir.

M. de Saint-Vallier a eu également une entrevue avec le président de la Chambre...

Il faut espérer que l'arrivée de M. de Saint-Vallier à Berlin mettra peut-être un terme à l'inquiétude générale...

L'Univers reçoit de Rome la dépêche suivante: Rome, 7 février, 11 h. 45, matin.

Un service solennel a été célébré ce matin à la chapelle Sixtine, pour l'anniversaire de la mort de Pie IX.

Le Pape y assistait, au milieu d'une foule

nombreux, dans laquelle on remarquait des évêques, des prélats, des moines...

Mardi le souverain Pontife recevra les prédicateurs du carême.

C'est M. Lemoine-Renet, chanoine de Montpellier, qui prêchera la station de Saint-Louis.

Le consistorio a été renvoyé à une date ultérieure.

LES DIX-SEPT CENT MILLE PÉTITIONNAIRES EN FAVEUR DE LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT

ET M. PELLETAN

Judi, les sénateurs de gauche ont voulu voir immédiatement de leur triomphe électoral...

Le droit de tracer d'avance à la commission de l'enseignement supérieur la ligne qu'elle doit porter sur la valeur des pétitions.

Toute la diatribe haineuse de M. Pelletan se résume à ceci: qu'il faut que la commission de l'enseignement supérieur rejette dédaigneusement les pétitions des catholiques...

Le pamphlet, injurieux et violent, apporté à la tribune par l'orateur ministériel, ne pouvait qu'être du goût de la gauche...

Après avoir suivi la galerie pendant quelques instants, je ne sais si ce fut durant quelques minutes ou quelque secondes...

— Nous n'aurons pas le temps, cria-t-il, l'eau monte trop vite.

— Et après?

— La remorquée ne conduit nulle part.

— Se jeter dans la remorquée, c'était prendre en effet un cul-de-sac; mais nous n'étions pas en position d'attendre et de choisir...

— Retournez sur vos pas, cria-t-il, et donnez-moi une lampe, que je vous conduise.

— D'ordinaire quand il parlait on lui riait au nez ou bien on lui tournait le dos...

— Je ne savais où nous allions, mais l'espérance m'était revenue.

même sont bonnes et valables; ou ne change pas sur la législation.

Contre les catholiques, au contraire, tout est permis, tout est contestable et contesté.

La droite ne pouvait laisser passer les erreurs et les calomnies dont M. Pelletan s'était fait l'éditeur responsable.

« Monsieur le président, »

« La Chambre des députés a été saisie par l'un de ses membres d'une proposition de loi ayant pour objet d'interdire le cumul de l'indemnité allouée aux sénateurs investis de fonctions publiques avec leurs traitements de fonctionnaires et d'établir ainsi l'égalité, sous ce rapport, entre la situation des sénateurs et celles des députés. »

« Avant d'en délibérer la commission, mue par un sentiment de déférence envers le Sénat, directement intéressé dans la question, unanimement décidé que la proposition serait portée à votre connaissance, monsieur le président, et c'est pour m'acquiescer de la mission qui m'a été confiée par mes collègues, que j'ai l'honneur de vous adresser la présente information et d'y joindre le texte de la loi proposée. »

« Veuillez agréer, etc. »

« Le président de la commission, »

M. Martel, président du Sénat, a répondu immédiatement à M. Gleizal, pour la lettre suivante:

« Monsieur, »

« J'ai donné connaissance au Sénat de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 16 de ce mois, et par laquelle

vous m'informez de la nomination d'une commission à la Chambre des Députés, ayant pour objet d'étudier une proposition relative au cumul de l'indemnité des sénateurs investis de fonctions publiques avec leur traitement.

« Je suis l'interprète de mes collègues en vous exprimant nos remerciements pour le sentiment de courtoisie qui vous a inspiré cette démarche, mais le bureau du Sénat ne pense pas qu'il ait aucun avis à émettre à ce sujet, avant que le Sénat ait été saisi d'une proposition. »

« Agréer, monsieur, l'assurance de ma haute considération. »

« Le président du Sénat, »

« L. MARTEL. »

LETTRE DE PARIS

de notre correspondant particulier Paris 7 février

Si le cabinet entend, comme l'affirment ses organes, ne laisser désormais subsister aucune équivoque au sujet de ses intentions relativement à l'amnistie plénière, en ce sens qu'après le vote de la Chambre et l'exécution faite par le Gouvernement de la loi du 3 mars 1879, il ne saurait plus y avoir de question d'amnistie, il faut absolument qu'il répète à la tribune les déclarations faites, hier, par M. Cazot à la commission présidée par M. Sénart.

Ces déclarations sont, en effet, diversement rapportées par les journaux, notamment par les feuilles opportunistes, qui s'attachent à leur enlever tout caractère de netteté, de façon à pouvoir en conclure que le ministère a cessé de prendre pour mot d'ordre le fameux jamais de M. Le Royer, et qu'en attendant des mesures plus amplemment réparatrices, il a l'intention de faire de nombreuses grâces.

La fermeté d'attitude du Gouvernement en cette matière est d'autant à désirer, qu'il en résultera une responsabilité qui atteindra le cabinet tout entier, car il importe que ce ne soit plus l'opinion exprimée par tel ou tel ministre qui puisse être désormais invoquée, il faut que ce soit celle du Gouvernement tout entier. C'est pourquoi M. de Freycinet devra cesser de se dérober et monter lui-même à la tribune pour répéter ce que ses collègues ont dit au sein de la réunion des bureaux il y a quinze jours et ce que M. Cazot a déclaré, hier, à la commission d'amnistie.

Ces réflexions sont à l'ordre du jour chez les plus grand nombre des membres de la majorité, qui commentaient vivement, aujourd'hui, avant l'ouverture de la séance, l'absence du président du conseil à la séance de la commission d'amnistie, alors que la veille, il avait pu voler au Sénat dans l'élection du successeur de M. de Montalivet.

On parlait également, avant la séance, de la nécessité d'une interpellation sur la situation extérieure, qui fournirait au gouvernement l'occasion de rassurer l'opinion qui semble disposée à s'émouvoir, fort à tort, des armements allemands et russes. Les circonstances, disait-on, seraient d'autant plus propices, que M. de Saint-Vallier a rapporté de Berlin, à l'endroit de la France, des assurances que chacun ne pourrait que se féliciter de voir portées à la tribune.

Ainsi que je vous l'ai indiqué dernièrement la proposition du citoyen Jules Miot, tendant à ce que tous les

contumax de la Commune rentrassent en France, pour s'y faire juger contra-dictoirement, ne pouvait aboutir, le plus grand nombre des intéressés ne devant aucunement éprouver le besoin de s'exposer à une condamnation à peu près certaine pour le seul avantage, d'ailleurs assez problématique, de décréter des embarras au gouvernement de M. Grévy.

Aussi les exclus réunis en masse, le 4 février, à Genève, dans la salle Veyrat, rue de la Croix d'Or, se sont-ils prononcés à l'unanimité, moins les voix des citoyens Jules Miot et Lefrançais, contre la proposition. Il reste maintenant à savoir si ces deux contumax voudront, quand même, mettre leur projet à exécution.

Ce ne sont pas seulement les rumeurs venues de l'étranger et relatives aux armements de l'Allemagne aussi bien que de la Russie, qui ont pesé, hier, sur les cours de la Bourse, le bruit d'une prochaine émission de rente amortissable y a également contribué. Aujourd'hui, c'est la caisse des consolidés anglais qui a réagi sur notre marché. Il faut d'ailleurs s'attendre à ce que les baissiers se servent de l'accroissement de nos dépenses budgétaires qui dépassent, pour 1881, celles de l'année précédente de 24.033.518 fr., pour le besoin de leurs opérations. Déjà, ce matin, plusieurs organes financiers s'expriment dans ce sens, et nous ne sommes pas au bout.

D'autres de ces organes soutiennent cette thèse que pour que la hausse puisse s'affirmer de nouveau, il faut absolument que la réaction s'accroisse sur notre 3 0/0. Suivant eux, c'est le seul moyen, pour ce fonds d'Etat, de prendre un élan qui, des taux actuels, portera à 123 fr. qui est le cours équivalent de celui du 3 0/0. Mais, pour que ces prévisions aient chance de se réaliser, il faudrait que les marchés étrangers fussent dégagés du trop plein de nos rentes qu'ils ont achetées sans avoir les moyens suffisants pour soutenir leurs opérations. Il s'en faut, en effet, que, chez ces marchés, la liquidation de janvier ait été aussi facile qu'à la Bourse de Paris. Les reports y ont été assez élevés pour qu'on soit persuadé que les acheteurs ne pourraient pas en supporter longtemps les exigences. Ce sont ces considérations qui font désirer à beaucoup de bons esprits qu'il y ait, entre la dernière liquidation et la prochaine, une réaction suffisamment modérée pour débarrasser la voie des embarras qui s'opposent encore, à l'heure actuelle, à la reprise d'une campagne de hausse.

La question du rachat de l'Orléans, en totalité ou en partie, préoccupe vivement les grandes Compagnies de chemins de fer, qui voient dans cette mesure un précédent de nature à les affecter profondément. Comme il importe pour elles, aussi bien que pour la masse des intéressés, actionnaires et obligataires, que la solution ne se fasse pas attendre, il y a tout lieu de croire que les députés vont être mis en demeure, par leurs mandataires, d'avoir à se prononcer promptement sur le projet aujourd'hui adopté par la commission. Le gouvernement, il n'y a pas à en douter, sera également sollicité dans le même sens.

Le dernier bilan de la Banque témoigne que nous en avons fini décidément

avec les exportations de numéraire. L'encaisse y figure comme ayant gagné 5,662,735 fr.

Le compte courant du Trésor a diminué de 32,734,038 fr. et celui des particuliers de 18,813,904 fr.

Le portefeuille est en décroissance de 63,383,707 fr. Les bénéfices de la semaine sont de 630,237 francs.

La Bourse a débuté, aujourd'hui, dans les cours de clôture d'hier, mais bientôt s'est manifesté un nouveau mouvement de baisse.

Tout le monde s'entretient dans les colliers, au moment où l'écris, d'un incident très-curieux qui s'est produit dans le sein de la commission d'amnistie.

Après le rejet de l'amendement de M. Maigne, M. Casimir Périer a donné lecture de son rapport, lequel n'a pu en aucune façon aux commissaires radicaux. M. Casimir Périer avait introduit, en effet, dans son œuvre une phrase constatant que la minorité et la majorité s'étaient trouvées d'accord pour déclarer que l'amnistie, en aucun cas, ne devait être considérée comme une réhabilitation de la Commune.

De là des hauts le corps sur toute la ligne. M. Proust a demandé la radiation de ce passage. Un autre membre de la minorité a fait plusieurs objections sur l'ordre et la forme dans lesquels étaient présentés les arguments contre l'amnistie. La majorité de la commission a invité le rapporteur à se mettre d'accord avec les auteurs des critiques.

La conférence se poursuit en ce moment. Qu'est-il advenu? Les membres de la commission se taisent. Quoi qu'il en soit, M. Casimir Périer a déposé son rapport dans le cours de la séance. Il en a bien donné lecture, mais sans qu'on ait bien entendu. Nous ne serons donc renseigné qu'après l'impression du rapport qui sera discuté jeudi, à la tribune. On ne doute pas que les conclusions défavorables à la proposition Louis Blanc, ne soient promptement adoptées. Il résulte, en effet, des statistiques communiquées à la commission que sur les 805 exclus de l'amnistie, 509 ont des antécédents judiciaires, 296 seulement n'en auraient point.

Un autre incident mérite aussi d'être signalé. Il est en ce moment l'objet de vifs commentaires, M. l'amiral Jauréguiberry est monté à la tribune, pour en appeler d'une décision de la commission du budget au jugement de la Chambre.

La commission du budget demande l'ajournement complet d'une somme de 800,000 francs pour fortifications des colonies. « Je viens, dit l'amiral d'un ton fort irrité, défendre ce crédit devant vous... A mes yeux, la commission s'est complètement trompée; elle a agi comme si cette somme était inutile. Or, les travaux pour lesquels elle est nécessaire (Guadeloupe, Antilles, Sénégal) sont commencés. On ne peut les laisser inachevés. Je demande donc un crédit extraordinaire équivalent à cette somme rayée du budget. »

Des murmures ont éclaté, à gauche, et finalement la demande de l'amiral a été repoussée. Ce que voyant, l'impétueux ministre a quitté immédiatement la Chambre, assurant tout haut qu'il ne pouvait en rester là. Et, en effet, on assure que l'amiral vient de donner sa démission de ministre. Est-ce qu'une nouvelle crise ministérielle va commencer? Le Cabinet n'est pas

FEUILLETON DU 9 FÉVRIER

— 71 —

SANS FAMILLE

DEUXIÈME PARTIE

III

ROULEUR

Lui, le magister et moi nous nous cramponnâmes assez solidement aux échelons pour résister, mais ceux qui venaient derrière nous furent entraînés, et bien certainement si nous avions eu plus d'une dizaine d'échelons à monter encore nous aurions, comme eux, été précipités, car instantanément la cascade était devenue une avalanche.

Arrivés au premier niveau nous n'étions pas sauvés, car nous avions encore cinquante mètres à franchir avant de sortir, et l'eau était aussi dans cette galerie; nous étions sans lumière, nos lampes éteintes.

— Nous sommes perdus, dit le magister d'une voix presque calme, fais ta prière, Remi.

Mais au même instant, dans la galerie, parurent sept ou huit lampes qui accouraient vers nous; l'eau nous arrivait déjà aux genoux, sans nous baisser nous la touchâmes de la main. Ce n'était pas une eau tranquille, mais un torrent, un tourbillon qui entraînait tout sur son passage et faisait tourner des pièces de bois comme des plumes.

Les hommes qui accouraient sur nous,

et dont nous avions aperçu les lampes, voulaient suivre la galerie et gagner ainsi les échelles et les escaliers qui se trouvaient près de là; mais devant pareil torrent c'était impossible; comment même résister à son impulsion et aux pièces de boisage qu'il charriait.

Le même mot qui avait échappé au magister, leur échappa aussi: — Nous sommes perdus!

Ils étaient arrivés jusqu'à nous.

— Par là, oui, cria le magister qui seul entre nous paraissait avoir gardé quelque raison, notre seul refuge est aux vieux travaux.

Les vieux travaux étaient une partie de la mine abandonnée depuis longtemps et où personne n'allait, mais que le magister, lui, avait souvent visitée lorsqu'il était à la recherche de quelque curiosité.

— Retournez sur vos pas, cria-t-il, et donnez-moi une lampe, que je vous conduise.

D'ordinaire quand il parlait on lui riait au nez ou bien on lui tournait le dos en haussant les épaules, mais les plus forts avaient perdu leur force, dont ils étaient si fiers, et à la voix de ce vieux bonhomme dont ils se moquaient cinq minutes auparavant, tous obéirent; instinctivement toutes les lampes lui furent tendues.

Vivement il ca saisit une d'une main, et m'entraînant de l'autre, il prit la tête de notre troupe. Comme nous allions dans le même sens que le courant nous marchâmes assez vite.

Je ne savais où nous allions, mais l'espérance m'était revenue.

— Mon Dieu! ayez pitié de nous!

Depuis que nous étions dans la remorquée, le magister n'avait pas parlé, car son âme était au-dessus des plaintes inutiles.

— Les enfants, dit-il, il ne faut pas nous fatiguer; si nous restons ainsi cramponnés des pieds et des mains nous ne tarderons pas à nous épuiser; il faut nous creuser des points d'appui dans le schiste.

Le conseil était juste, mais difficile à exécuter, car personne n'avait emporté un pic; tous nous avions nos lampes, aucun de nous n'avait un outil.

— Avec les crochets de nos lampes, continua le magister.

Et chacun se mit à entamer le sol avec le crochet de sa lampe; la besogne était malaisée, la remorquée étant très inclinée et glissante. Mais quand on sait que si l'on glisse on trouvera la mort au bas de la glissade, cela donne des forces et de l'adresse. En moins de quelques minutes nous eûmes tous creusé un trou de manière à y poser notre pied.

Cela fait, on respira un peu et l'on se reconnaît.

Nous étions sept: le magister, moi près de lui, l'oncle Gaspard, trois piqueurs nommés Pagès, Compeyrou et Bergounhoux, et un rouleur, Carroy; les autres ouvriers avaient disparu dans la galerie.

Les bruits dans la mine continuaient avec la même violence: il n'y a pas de mois pour rendre l'intensité de cet horrible tapage, et les détonations du canon se mêlant au tonnerre et à des éboulements n'en eussent pas produit un plus formi-

dable.

— Eflarés, affalés d'épouvante, nous nous regardions, cherchant dans les yeux de notre voisin des explications que notre esprit ne nous donnait pas.

— C'est le déluge, disait l'un.

— La fin du monde.

— Un tremblement de terre.

— Le génie de la mine, qui se fâche et veut se venger.

— Une inondation par l'eau amoncelée dans les vieux travaux.

— Un trou que s'est creusé la Divonne. Cette dernière hypothèse était de moi. Je tenais à mon trou.

Le magister n'avait rien dit; et il nous regardait les uns après les autres, haussant les épaules, comme s'il eût discuté la question en plein jour, sous l'ombrage d'un murier en mangeant un oignon.

— Pour sûr c'est une inondation, dit-il enfin et le dernier, alors que chacun eût émis son avis.

— Causée par un tremblement de terre.

— Envoyée par le génie de la mine.

— Venue des vieux travaux.

— Tombée de la Divonne par un trou. Chacun allait répéter ce qu'il avait déjà dit.

— C'est une inondation, continua le magister.

— Eh bien, après? d'où vient-elle, dirent en même temps plusieurs voix.

— Je n'en sais rien, mais quant au génie de la mine, c'est des bêtises; quant aux vieux travaux, ça ne serait possible que si le troisième niveau seul avait été inondé, mais le second l'est et le premier aussi:

vous savez bien que l'eau ne remonte pas et qu'elle descend toujours.

— Le trou.

— Il ne se fait pas de trous comme ça, naturellement.

— Le tremblement de terre.

— Je ne sais pas.

— Alors si vous ne savez pas, ne parlez pas.

— Je sais que c'est une inondation et c'est déjà quelque chose, une inondation qui vient d'en haut.

— Pardi! ça se voit, l'eau nous a suivis.

Et comme une sorte de sécurité nous était venue depuis que nous étions à sec et que l'eau ne montait plus, on ne voulait plus écouter le magister.

— Ne fais donc pas le savant, puisque tu n'en sais pas plus que nous.

L'autorité que lui avait donnée sa fermeté dans le danger était déjà perdue. Il se tut sans insister.

Pour dominer le vacarme, nous parlions à pleine voix et cependant notre voix était sourde.

— Parle un peu, me dit le magister.

— Que voulez-vous que je dise?

— Ce que tu voudras, parle seulement, dis les premiers mots venus.

Je prononçai quelques paroles.

— Bon, plus doucement maintenant. C'est cela. Bien.

— Perds-tu la tête, eh magister! dit Pagès.

— Deviens-tu fou de peur?

— Crois-tu que tu es mort?

— Je crois que l'eau ne nous gagnera pas ici, et que si nous mourons, au moins nous ne serons pas noyés.